27e ANNEE N° 2279 PARAIT LE SAMEDI 17 JUIN 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Réforme électorale

D'un article de M. AUGAGNEUR, député, paru dans la *GRANDE REVUE*.

La Chambre a commencé la discussion de la Réforme électorale. Par une singulière fortune, tout au moins au cours des premières séances consacrées à la discussion générale, les orateurs proportionnalistes fournissaient des arguments aux ennemis de la proportionnelle, et l'assemblée revenait à la R.P. quand un de ses adversaires l'attaquait. Une lumière éclatante n'inondait pas le Palais-Bourbon, et il apparaît que les résolutions, si des résolutions sont prises, n'auront pas été déterminées par les raisons développées à la tribune.

Evidemment, notre Chambre des députés n'est pas l'assemblée idéale, composée d'hommes tous d'une compétence universelle, d'une conscience éprouvée, d'une volonté inébranlable. Evidemment de petits intérêts personnels à l'élu ou à quelques-uns de ses électeurs dominent la conduite de certains députés. Evidemment la préoccupation de la réélection l'emporte parfois sur les considérations d'ordre plus général et plus élevé.

Reste à savoir si un système électoral, si un procédé de scrutin y changeront quelque chose. Je crains qu'on ne demande à la Réforme ce qu'elle ne peut certes pas donner, que ses promoteurs ne voient qu'une affaire de réglementation de votes, là où se pose un problème moral, qu'ils comptent changer la nature humaine en modifiant la forme des urnes. Le jour où fonctionnera la représentation proportionnelle, où seront constitués ces partis si désirés, et qui ne seront, le plus souvent, que des machines électorales, quel légitime espoir aurons-nous de voir améliorer la représentation nationale ? L'élu, sous la férule du parti, c'est-à-dire du comité interposé entre lui et le suffrage, sera d'autant moins indépendant que son sort, au lieu de dépendre comme aujourd'hui de tout un collège électoral, sera fixé par la décision de quelques parrains que la loi lui imposera pour arriver à la candidature.

Ce n'était pas la peine de crier haro sur les comités et les *comitards pour* aboutir à consacrer leur existence par la loi, à rendre indispensables leur intervention et leur autorité.

Les améliorations du régime parlementaire ne seront pas le fait d'une loi électorale, impuissante à modifier les mœurs ; elles ne doivent être attendues que des progrès de l'éducation publique.

Le suffrage universel fut, à son aurore, incapable de se prononcer sur la forme du gouvernement : il fit l'empire d'abord, et hésita un demi siècle avant de se décider formellement pour la République. Il en est encore à ne pas discerner ses véritables intérêts, à se laisser prendre aux surenchères, à préférer l'élu qui rend des services personnels, à celui pui se met au dessus des besoins particuliers, pour n'envisager que les généraux.

Dans le choix de ses mandataires, le suffrage universel, bénéficiant des expériences coûteuses, finira par voir clair, comme il y est arrivé dans la question de la forme gouvernementale.

Je ne pense pas que la proportionnelle possède une vertu éducatrice, capable de précipiter cette évolution.

POUR LA LOI DES RETRAITES

On nous adresse de Paris l'appel suivant :

SALARIÉS et SALARIÉES,

Profitez de la loi des retraites ! Faites-vous inscrire sur la liste des assurés !

Car, si vous ne vous faites pas inscrire, vous risquez de perdre non seulement le bénéfice des cotisations patronales (art. 23), mais encore les allocations de l'Etat (art. 4) qui sont de 60 francs pour 30 versements annuels si vous avez moins de 35 ans, allocations qui sont ensuite d'autant plus élevées que vous êtes plus âgés et peuvent atteindr 100 francs (art. 4)

Si ayant moins de 60 ans, vous ne vous inscrivez pas, vous risquez de perdre la faculté proportionnelle anticipée, permise à partir de 55 ans, après 5 années de versements (art 5).

Si ayant une femme et des enfants de moins de 16 ans, vous ne vous inscrivez pas, vous commettez une faute grave, car vous risquez de les priver du versement de 150 à 300 francs auxquels ils auraient droit si vous mourez après avoir été régulièrements inscrits, (art. 6).

* * *

Cultivateurs, fermiers payant moins de 600 francs de fermage, metayers, artisans et petits patrons des deux sexes !

Si ayant plus de 40 ans, vous ne vous inscrivez pas, vous perdez définitivement l'augmentation spéciale de votre retraite dont l'Etat à la charge, augmentation d'autant plus élevée que vous êtes plus âgés, et qui, pour certains d'entre vous peut atteindre 100 frs. (art. 36).

* * *

Cultivateurs, fermiers (quelque soit le prix du fermage), métayers, artisans et petits patrons des deux sexes, femmes, non salariées de tous assurés régulièrement inscrits !

Si vous ne vous inscrivez pas, vous privez définitivement vos enfants de moins de 16 ans, du versement de 200 à 300 frans auxquels ils auraient droit, si vous mourez après avoir été régulièrements inscrits dès la mise en vigueur de la loi (art. 6).

Si vous ne vous inscrivez pas, vous perdez définitivement le droit de cumuler dans une certaine mesure, à 70 ans, votre pension de retraites avec l'assistance des vieillards, (art. 8).

Si vous ne vous inscrivez pas, vous perdez définitivement le droit à une retraite majorée, quel que soit l'âge, en cas d'incapacité absolue et permanente de travail (art. 9).

* * *

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES !

Que tous ceux d'entre vous qui en ont le droit s'inscrivent donc !

L'inscription n'entraine que des avantages pour les intéressés.

La non inscription cause ou risque de causer un préjudice plus ou moins grave à vous-même et à vos familles.

* * *

BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI !

Ne risquez pas de perdre le profit que vous pouvez retirer des retraites ouvrières et paysannes ! Votre intérêt bien compris vous fait une obligation de ne pas en faire le sacrifice et vos responsabilités de chef de famille vous en font un devoir.

De leur côté, vos représentants au parlement doivent avoir la préoccupation de faire apporter à la loi toutes les améliorations qu'elle peut comporter sans pour cela retarder son entrée en application.

Henri MICHEL, sénateur ; PELISSIER, sénateur ; ANDRIEUX, député ; JOLY, député ; PERCHOT, député ; Joseph REINACH, député ; A. HONNORAT, député, président du Conseil général.

Les malades souffrant de la *constipation* seront soulagés en employant les Pilules Suisses. 1 f. 50 la boite franco. Claesel, ph., 28, rue Grammont, Paris.

Au Conseil Général

Le Conseil général des Basses-Alpes a réservé les honneurs de sa séance du 25 avril dernier à la commune de Mison ; cette commune a eu le don de mettre les membres de cette docte assemblée dans l'humour, la galéjade et le sérieux.

On sait qu'il s'agit d'une pétition, signée par cinquante-six électeurs habitant la section de la Silve de la commune de Mison, et adressée à la municipalité de Mison, le 22 février 1910, pour demander le transfert du chef-lieu au hameau des Armands.

Le Conseil municipal de Mison, appelé à délibérer sur cette question, a, dans sa séance du 6 mars 1910, par cinq voix contre une et une asbtention, voté le transfert.

A la suite de cette délibération et au cours de l'enquête réglementaire ouverte sur le projet, des déclarations nombreuses ont été produites, aussi bien en faveur du transfert que pour le maintien du *statu quo*.

Après examen de ces déclarations, le commissaire enquêteur, le maire et le sous-préfet de Sisteron ont émis un avis favorable aux transfert, qu'ils considèrent comme avantageux aux intérêts généraux, en raison de la situation topographique de la commune, des voies de communication et de l'existence de la gare à proximité du chef-lieu.

La Commission syndicale de Mison chef-lieu, spécialement nommée par les habitants, a émis, au contraire, à l'unanimité, un avis opposé au transfert.

Ce litige survenu entre les trois agglomérations de Mison, des Armands et de la Silve a, dans cette assemblée, ses partisans pour ou contre, comme on peut le voir par le dialogue ci-dessous :

M. **Gasquet**. Je suis le représentant des trois sections de Mison ; en raison de ce fait et de l'importance de la question, veuillez me permettre, Messieurs, de ne pas prendre part au vote.

M. **Romieu**. Messieurs, cette question doit être traitée au point de vue de la justice et l'équité.

Je vois dans le rapport que Mison est un pays qui tend à aller vers la gare. Laissez le donc y aller tout seul ! Vous faites l'éloge du hameau des Armands. Eh bien, il semble que ce dernier a déjà assez d'avantages sans que vous lui en donniez de nouveaux en décapitant une autre section.

Voilà un hameau qui est en train de disparaître ; il se cramponne à sa vitalité, et vous voulez finir de le dépeupler pour en donner le bénéfice à un hameau voisin qui a déjà la gare, le télégraphe et la grande route. Cela n'est pas de la justice ; cela me paraît être une injustice flagrante,

M. **Pélissier**. Comme faisant partie de la troisième commission, je crois devoir défendre la délibération à laquelle j'ai pris part, et, quand j'entends M. le docteur Romieu s'opposer au transfèrement parce que ce serait une injustice....

M. **Romieu**. Uniquement.

M. **Pélissier**. .... Mon cher collègue, permettez moi de vous dire que, si vous aviez consulté le dossier, si vous aviez, comme nous, examiné toutes les pièces, vous n'auriez peut-être pas prononcé cette parole que le transfèrement du chel lieu actuel de Mison constituerait une injustice.

.....

M. **le rapporteur**. Je ferai remarquer de suite à M. le docteur Romieu que le Conseil municipal de Mison a démandé lui-même le transfert.

M. **Heyriés**. En raison de l'exemple donné par les habitants de la section du Plan-des-Mées, nous pouvons nous attendre à une véritable épidémie de demandes analogues. Aujourd'hui, c'est Mison ; demain ce sera ailleurs.

M. **Pélissier**. Il ne s'agit pas de demain ; il s'agit d'aujourd'hui.

M. **Heyriès**. Si vous ne connaissez pas la situation topographique de Mison...

M. **Honnorat Léon**. Nous la connaissons.

M. **Heyriès**. Messieurs, je vais parler contre mes intérêts personnels. La commune de Mison se compose de trois hameaux formant un triangle allongé. Il est donc impossible, et je vous en défie, de mettre la mairie au centre.

M. **Pélissier**. Voulez-vous me dire où vous passez pour aller de la Silve à Mison, vous qui connaissez le pays ?... — Ebbien ! il faut passer par les Armands.

M. **Heyriès**. On passe d'abord par la Silve *(rires)* et, depuis qu'il y a le chemin de fer, on descend à la gare de Mison d'où, quand le train est parti, vous ne voyez absolument rien. (*Rires*).

Je dis lorsque vous descendez du train, la gare de Mison vous obstruant la vue, vous ne voyez rien. En sortant de la gare, à gauche, vous voyez un hameau relativement important, semble-t il, vous apercevez les ruines d'un château, les ruines d'un clocher, quelque chose qui ressemble à un village, à un hameau ; c'est le chef-lieu de la commune !

Si vous votiez le transfert aujourd'hui et qu'un étranger fut obligé d'aller consulter les archives de Mison, il n'ira pas au hameau des Armands, mais à celui de Mison. Quand il arrivera à Mison, il demandera la Mairie. On sera étonné. La mairie ? Vous plaisantez ? Voyez là-bas ; retournez du côté de la gare, là peut être vous trouverez la mairie. Là, il trouverait la porte close...

M. **Pélissier**. C'est très joli.

M **Heyriès**.... Et s'il demandait : « Je désirerais voir M. le maire ? » On lui répondrait certainement : « Comment vous croyez que le Maire de Mison soit à Mison ? Non ! On a placé le maire de Mison au centre des trois hameaux... »

M. **Convers**. Le voyageur trouverait peut-être le curé. (*Rires*).

M. **Heyriès**. Cela pourrait peut-être vous faire plaisir...

M. **Magnier**. Ces Armands deviennent alarmants ! (*Très bien ! Rires*).

M. **Heiriès**. — Faisons le bonheur du conseil municipal malgré lui ; conservons-lui sa mairie là où elle est. Ne décapitons pas ce pays, comme le disait justement M. le docteur Roumieu. N'oublions pas que, si on était sincère, on vous demanderait d'appeler la commune de Mison commune des Armands.

M. **Magnier**. Armand Fallières !

M. **Eyriès**.... Quand le conseil municipal aura obtenu que la commune de Mison s'appelle commune des Armands, il sera libre de transférer sa mairie aux Armands ;

© VILLE DE SISTERON

mais tant que la commune de Mison s'appellera Mison, le hameau de Mison a droit à sa maison commune. La mairie est à Mison elle doit y rester !

M. **Malon.** C'est palpitant ! Je propose de confier à la commission d'enquête nommée pour la question du Plan-des-Mées le soin d'aller à Mison et aux Armmands.

(Voix : Oh ! Non ! Non !

M. **de Courtois.** Dans tous les cas, je n'en ferai pas partie.

M. **Pélissier.** Messieurs, je voudrais ajouter quelques mots à ce que j'ai dit tout à l'heure..... Nous nous sommes trouvés, nous troisième commission, en présence d'une délibération d'un conseil d'arrondissement qui demande que le chef lieu de Mison soit transféré aux Armands, en présence d'un délibération du conseil municipal de Mison lui-même qui le demande également, estimant que le chef-lieu doit être là où est la plus grande agglomération.

La troisième commission a cru devoir, dans ces conditions ,vous proposer de donner un avis favorable à ce transfert. Le conseil général prendra telle délibération qu'il voudra. Il désavouera sa commission s'il le juge à propos. Mais il faut que l'on sache que nous n'avons été guidés que par une idée de justice et croyons-nous, par l'intérêt de la majorité de la pooulation.

M. **Heyriès.** Vous avez cru bien faire, mais vous êtes gravement trompés.

M. **le président.** Je mets aux voix les conclusions de la commuission.

Les conclusions dont le rapporteur était M. Coste sont adoptées.

COIN DES POETES

DONNONS MA DOUBLE FLUTE...

Donnons, ma double flûte, un concert inouï,
Juin tend ses bras d'ambre au soleil ébloui,
La guêpe fait vibrer ses blondes castagnettes,
Les pollens odorants parsèment leurs miettes,
Les jardins sont pétris de roses et de miel
Et l'eau dans son écharpe à la couleur du ciel,
L'étable est en rumeur, car la brebis agnelle,
La fermière a rempli la brûlante écuelle
Où palpite le lait. L'étable est en rumeur.
Le bœuf massif rumine un énorme labeur
En son coin et son œil surveille l'agnelage.
Tout un pré desséché compose le fourrage
Des chevaux hennissants aux naseaux onctueux
Qui piaffent, rêveurs des grands horizons bleus.
La lucarne arrondit l'azur de sa prunelle
Annonçant que le jour sur la terre ruisselle,
Qu'il fera bon fouler des mottes sous son pied
Et que le chat se lave assis sur l'escalier,
Au dehors c'est le temps que le blé roux épie,
Avec un soin nouveau la faucille est fourbie,
L'abeille a deviné ce massacre des blés.
Et les frôle en passant de baisers envolés.

Suspendons la rosée au fil de l'araignée,
A la branche nombreuse et de rayons baignée,
Marions l'alouette au matin et chantons
Tandis que va craquer le corset des boutons,
Tandis que sur son nid pour l'hymne qu'il déferle
Dans sa gorge un oiseau fait trépigner des perles
Et qu'un lourd papillon par l'amour affalé
Rebondit sur le sol en semant son duvet.
Qu'on surprenne le pas d'un frelon qui piétine
Sur la mamelle longue et mauve des glycines
Et le doux froissement de l'arbre qui s'endort.
La nuit somnolera dans un silence d'or ;
On entendra les chars s'engluer dans l'ornière,
Le soleil ébranler son moulin de lumière,
Bruiner les bouleaux, chuchoter les ajoncs
Et sous les marronniers tomber mat les marrons
Quand, pareille au verdier, la touffe de prairie
S'ébouriffe et s'égoutte après un temps de pluie.
La terre qui regarde aux fleurs de ses jardins
Jouer la lune blanche et le petit matin
Nous conduira dans l'air où sa valse s'élance.
Les bras arrondiront, vivants, leurs fermes anses,
Les baisers de la chair se mouilleront d'amour.
La pêche aura son eau, sa courbe son velours
Et le frémissement qui la berce en sa feuille :
On palpera le vers comme un raisin qu'on cueille.

Ainsi je me réveille avec l'herbe et l'oiseau
Pour que mon chant d'été soit celui des rameaux,
La rose va crever sa coque de feuillage,
Je veut surprendre au jour l'éclat de son jeune âge
Et savoir ce qui gîte au creux des bons terriers.
Le temps peut s'effriter au choc des sabliers,
D'une quêteuse main je recueille sa cendre
Et j'en fais sous les pleurs que mon œil sait répandre
Quelque utile mortier que sèche le soleil.

Je chante et les bourgeons sortent de leur sommeil.

CECILE SAUVAGE.

(Tandis que la Terre tourne).

Une des rubriques les plus instructives d'un journal financier, bien rédigé, est assurément "La Petite Correspondance" qui, en fournissant des réponses précises, prévient nombre de demandes de même sorte.

Le MONITEUR ECONOMIQUE et FINANCIER, 132, rue de Rivoli, et 17, rue du Pont Neuf, y apporte tous ses soins

Ce journal Hebdomadaire coute 2 francs par an. On s'abonne, sans frais, dans tout bureau de poste.

Chronique Locale

SISTERON

Musique. — A l'occasion des fêtes de Château Arnoux, notre musique se rendra dans cette commune. Le départ a lieu dans l'après-midi de demain.

Délégation. — Dans sa dernière séance le Conseil général a désigné quatre membres de son assemblée pour faire partie de la Commission interdépartementale, ayant pour objet l'étude du chemin de fer Gap-Sisteron-Digne.

Ont été désignés pour l'arrondissement de Sisteron, MM. Gasquet et Massot ; pour l'arrondissement de Barcelonnette MM. André Honnorat et Gassier.

L'été de 1911. — A l'approche du solstice d'été nous devrions depuis un mois jouir d'une de ces bonnes températures sahariennes à laquelle nous étions habitués en des temps reculés.

Il est écrit dans le Coran que l'été de 1911 sera, par ses intempéries, le pendant de celui de 1910 car voilà un mois environ que nous sommes inondés d'eau et privés des chauds rayons du soleil.

Exceptés les deux beaux jours de la Pentecôte la pluie est venue encore raviner les chemins et abimer tant soit peu la campagne. Il en est du temps comme de la politique : plus nous allons, plus l'ordre naturel des choses change ; plus ont fait de la politique, plus elle devient mauvaise. C'est une constatation que chacun peut faire sans crainte d'être démenti même par le *Publicateur*.

Tourisme ; route des Alpes. — Une délégation des députés et sénateurs alpins et le Président du Touring-Club ont été reçus mercredi matin par M. le Ministre des Finances, au sujet du classement de la Route des Alpes.

M. Caillaux a fait le plus gracieux accueil à la délégation et l'a assurée de toute sa sympathie en faveur de ce grandiose projet ; d'accord avec le Ministre des Travaux Publics, il fera le nécessaire pour saisir le Parlement dans le plus bref délai.

Mercuriale de la foire du **12** courant : Bœufs, de **85** à 90 fr. les **100** kilos ; moutons de 0,90 à **1** fr. le kil. ; agneaux de 1 fr. 05 à 1 fr. 10 ; chevreaux de 1 fr. à 1 fr. 10 ; porcs gras de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 ; porcelets de **30** à 35 fr. ; pigeons de **1** fr. 10 à 1 fr. 20 la paire ; poulets de 3 à **3** fr. **50** la paire ; fromage de pays, **1** fr. 90 le kilo ; œufs, 0,90 la douzaine ; blé de **34** à 35 fr. les **128** kilos ; avoine 18 f. les 100 kilos ; orge de 17 à **18** fr. les **100** kilos ; seigle 17 fr. ; laine, 1 fr. **15** le kilo ; amandes dures, **4** fr. **50** le double décalitre ; amandes princesses **2** fr. le kilo ; amandes cassées **2** fr. **15** ; cire 1 fr. **40**.

ETAT-CIVIL

du 9 au 17 Juin 1911

NAISSANCES

Néant.

MARIAGES

Entre M. Bourgeon Jules-Augustin-Eugène, ébéniste, et Mlle Aubert Jeanne Rose-Mélanie, s. p.

DÉCÈS

Néant.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Ce soir le cinéma **Le Rêve** donnera un numéro sensationnel : L'accident d'Issy-les-Moulineaux, la mort de M. Berteaux, ministre de la guerre où on voit les émouvantes péripéties du vol de Train, si dramatiquement terminé. Le programme comprendra en outre 11 tableaux aussi intéressants que variés parmi lesquels sept films d'art dont deux en couleurs : histoire d'un gosse, le nègre Blanc, discipline et générosité, et enfin une légende fantastique en couleurs : l'orgueil.

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 60 0[0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche à l'occasion de l'Exposition de Turin, deux trains spéciaux, pour desservir la région, pendant le mois de Juin :

1° le 9 Juin au départ de Marseille et de Cette.

2° le 23 Juin au départ de St-Etienne et de Lyon.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

On pourra se procurer les billets à prix réduits pour ces trains à partir des dates suivantes, dans toutes les gares du réseau :

1° dès à présent au départ de Marseille et de Cette ; 2° le 3 Juin au départ de St-Etienne et de Lyon.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

Des affiches placardées dans les gares et dans les localités donneront des renseignements complémentaires.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, crivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

ON DEMANDE des ouvriers sachant limer
S'adresser à l'Usine de Cycles, Sisteron

ON DEMANDE un apprenti à à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

L'Asthme d'été

TRAITEMENT (Suite)

Les maladies doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exapération. Le rhume de cerveau sera soigné avec le Narizol Berthiot. L'oppression, les crises d'asthme disparaitron par l'emploi de fumigations de Poudre Louis Legras. Ce merveilleux médicament calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et amène progressivement la guérison. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconises. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Le Prix « Vie Heureuse »

Par 8 voix sur 15 votante, le Comité du prix **Vie Heureuse** a attribué le vendredi 2 juin le prix **Vie Heureuse**-*Erudition* de 1000 francs au Commandant Baratier, auteur du livre *A travers l'Afrique*. Les autres voix se sont portées sur *Les Derniers Barbares* du Commandant d'Ollone, et sur les *Petites Villes d'Italie*, d'André Maurel.

Le Prix **Vie heureuse** d'*Assistance-Sociologie* a été décerné à Mme Bernardini Sjoestedt, auteur du livre *Revision des valeurs de la femme* par 9 xoix sur 17 votantes, contre 8 à Paul Gaultier, auteur de *la Pensée Contemporaine*.

ÈTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèque Légale

Suivant contrat reçu par Me **Berenguier,** notaire à Aubignosc, le **trente mai** mil-neuf-cent-onze, enregistré :

La Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, siège social à Lyon, rue Grolée, numéro 9, a acquis de M. Scipion **Ferrand,** propriétaire, demeurant et domicilié à **Château-Arnoux,** une surface de **mille mètres carrés** de terrain à prendre et à détacher d'une terre de plus grande contenance, terroir de Château-Arnoux, lieu dit *Saint-Pierre*, paraissant figurer au cadastre, sous les numéros 510 et 515 ou autres, de la section C., moyennant la somme de **deux mille** francs.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de première intance de Sisteron.

Copie collationnée de ce contrat sera signifiée :

1° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron.

2° à Madame Clotilde Hélène **Sauve**, épouse du vendeur,

La présente insertion à lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues ou inconnues qui peuvent graver l'immeuble vendu et ci-dessus désigné et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur ledit immeuble seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délai de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :

BERENGUIER.

Le Général Nodgi, Instituteur

Ortografe simplifiée

Le général japonais Nodgi qui, après un siège mémorable, s'empara de Port Arthur, est actuellement instituteur à Tokio. Il fait ni plus ni moins la classe à des bambins de dix ans.

Et c'est pour le récompenser de son indomptable énergie, que le Gouvernement de son pays lui a confié cète modeste, mais noble fonction.

En France, nos dirigeants vont répétant sur les tons les plus ditirambiques, que l'instituteur est la *pierre angulaire de l'édifice social* ; mais ils n'ont pas encore songé à donner aux corps enseignant le plus petit Nodgi.

Nous avons eu cependant, en ces derniers temps, des hommes de guerre, ou des explorateurs d'un courage vraiment remarquable.

Mais on n'a jamais eu l'idée pour les récompenser, de mètre à la tête d'un établissement scolaire, un de ces vivants exemples d'énergie morale et d'endurance fisique ; et l'eut-on eue, cète idée je crois bien qu'èle aurait été mal accueillie par le public et par les intéressés eux-mêmes.

Ce n'est pas dans nos mœurs de récompenser ainsi les serviteurs de la patrie ou les bienfaiteurs de l'humanité. Longtemps encore, on préfèrera le ruban rouge à la pénible fonction d'èducateur.

Cependant, il est très naturel et très légitime de penser qu'en donnant à la jeunesse, come professeurs, des homes qui n'auraient qu'à faire apel à leurs souvenirs, qu'à raconter leurs lutes désespérées, leurs tortures intolérables ou leurs joies délirantes, ç'aurait été le vrai moyen de susciter des énergies semblables.

D'ailleurs, il n'y a pas que la guerre qui puisse nous doter de caractères bien trempés. Il en existe dans les travaux de la paix.

Il y a de nos jours des Français qui, dans la recherche de la vérité, dans leurs éforts surhumains pour explorer des contrées inconues, ou pour faire trionfer la justice, font preuve d'un courage vraiment remarquable.

Pour récompenser de telles énergies, de tels

© VILLE DE SISTERON

dévouements, qu'on leur décerne le noble titre d'*éducateur de la jeunesse*. Que, par décret, la République fasse conaître que la plus haute récompense qui pourra être décernée aux citoyens pour services rendus à leurs pays ou à l'humanité. ce sera de leur décerner le titre d'*éducateur*.

La persévérance, la ténacité en présence de l'adversité, sont vertus que le Français de nos jours n'a peut-être pas à un degré sufisant et il semble bien que l'inconstance et la frivolité soient l'apanage d'un très grand nombre.

Aussi, pour enrayer cet afaiblissement de la volonté, que notre Gouvernement se hâte d'imiter le Japon.

Jean BERGOUGNOUX,
instituteur.

LECTURES POUR TOUS

Dans quelques semaines aura lieu la cérémonie du sacre de Georges V. Quels souvenirs évoquent les phases de cette grandiose solennité, c'est ce que nous apprend, dans le numéro de JUIN des **Lectures pour Tous**, un article accompagné de merveilleuses illustrations, qui font apparaître avec exactitude le faste des costumes et des parures traditionnelles.

Depuis les troubles récents de Champagne jusqu'aux dangers multiples des grandes randonnées aériennes pour lesquelles une réglementation s'impose, il n'est un évènement d'actualité que ne rappelle ce numéro de l'attrayante revue. En voici d'ailleurs le sommaire ;

Les réveils de la Jacquerie dans notre histoire. — Joyeuses surprises de l'hospitalité. — Une exploration polaire aux ruines de Paris. (Récit des temps futurs).— *Sur les routes de l'air. — Splendeur traditionnelle au couronnement de George V. — Les caprices de la mode racontés par les peintres. — La justice du fauve*, nouvelle. — *Le chariot de Thespis trainé par une locomotive. — Les découvertes de lord Loveland en Amérique*, roman, — *Des bêtes qui ont plus d'un tour dans leur sac.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

AUX BUVEURS DE VICHY

Plus une eau est fraiche, mieux elle agit

VICHY-GÉNÉREUSE est expédiée fco gare, en France, 30 fr. caisse 50 bouteilles, contre mandat à Cie Gdes Sources Vichy-Généreuse, 265 1er, r. de Nîmes, à Vichy.

Concours de l'Annuaire illustré
DES HAUTES ET BASSES-ALPES

Les membres du Jury du Concours de l'**Annuaire-Almanach illustré des Hautes et Basses-Alpes** (partie) nous prient de vouloir bien rappeler aux concurrents que la réponse du Concours doit être envoyée sous double enveloppe, la seconde portant les mots *Concours de l'Annuaire* et renfermant le bon et la feuille de concours.

Ils les prient également d'indiquer leur nom sur la première enveloppe portant l'adresse des éditeurs.

Tout envoi ne renfermant pas le bon de concours ne sera pas examiné par le jury.

Les envois d'où qu'ils viennent doivent être arrivés à Gap le **30 juin au soir**, délai de rigueur.

Les derniers exemplaires de l'édition 1911 de cette encyclopédie sont en vente chez M. CLERCUE, libraire à Sisteron ou chez les éditeurs MM. L. JEAN & PEYROT. Envoi franco **1** fr. **40** en timbres-poste.

BIBLIOGRAPHIE

H. de BALZAC

Honoré de Balzac est, à juste titre, considéré comme le plus puissant et le plus fécond écrivain de notre époque. Il a ouvert les voies où se sont précipités, à sa suite. tous ceux qui honorent les lettres françaises. Autant de romans sortis de sa plume, autant de chefs d'œuvre. En dépit du temps il restera le type de l'écrivain le plus actuel et le plus passionnant. Sa colossale **Comédie Humaine** est entièrement à lire.

Les jeunes générations y puiseront la connaissance de l'inépuisable et toujours renouvelé Conflit Humain. Aussi convient-il de signaler l'entreprise de vulgarisation de la librairie Henri Fabre et Cie * qui vient de de commencer la publication *in-extenso*, en édition populaire, de l'œuvre complète de l'illustre écrivain.

Le premier fascicule de **Tous les Chefs-d'œuvres** contient, *sans coupure*, outre l'introduction à **La Comédie Humaine, La Maison du Chat qui pelote** et **La Bourse**. Deux romans pour 15 centimes !

Ce tour de force est désormais réalisé. Et voici que *Tous les Chefs-d'œuvre* nous donnent — en deux fascicules à 15 centimes — **La Femme de trente ans** et la **Femme abandonnée**. Suivront ensuite **Le Colonel Chabert, Le Père Goriot**, etc.

L'œuvre complète est laissée actuellement en souscription populaire au prix de 6 francs. Prix consentit aux 10.000 premiers souscripteurs.

Quand nous aurons dit que *Tous les Chefs-d'œuvre* seront illustrés par POULBOT, HÉMARD, PONCET, H.-P. GASSIER, P. BOUR, G. RAIETER, nous n'aurons plus qu'à engager nos lecteurs à demander chez leur libraire habituel et dans les bibliothèques des gares un fascicule de *Tous les Chefs-d'œuvre*. Pour la dépense modique de 15 centimes, ils auront un ou plusieurs romans de **Balzac** et il nous seront gré de leur avoir signalé cette publication appelée à un succès retentissant.

(*) Adresser la correspondance à HENRI FABRE et Cie, 20, *rue du Louvre* et 131, *rue Saint-Honoré*, PARIS.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Que les personnes atteintes de hernies se rassurent et ne se troublent plus à la lecture de certaines annonces alarmantes destinées à les effrayer outre mesure sur les dangers mortels de l'étranglement.

Non ! la hernie ne fait plus mourir personne et elle guérit rapidement depuis la nouvelle découverte scientifique du savant spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle et autorisée.

Inventeur d'un nouvel appareil, M. Glaser a su gagner, par son dévouement, la confiance de tous ceux qui ont eu la sagesse de s'adresser à lui. Son appareil idéal sans ressort est le plus léger, le moins gênant, le plus solide, le moins coûteux et le seul dont l'incontestable supériorité a été reconnue par les sommités médicales.

Dès son application cet appareil fait éprouver un bien-être inexprimable ; aucun cas ne peut lui résister. et les hernies les plus tenaces sont forcées de s'incliner devant son imposante efficacité. Il résulte donc que le hernieux muni de cet appareil est immédiatement hors de danger et n'éprouvera plus de coliques, maux de reins, ni digestions pénibles ; la hernie étant refoulée dans la cavité abdominale ne peut plus reparaître et par conséquent le danger de l'étranglement est supprimé séance tenante.

Tels sont les résultats obtenus par l'appareil Glaser ; aussi dans leur propre intérêt, avant d'acheter ailleurs un bandage quelconque, que tous ceux atteints de hernies, efforts et descentes, hommes, femmes et enfants, se rendent sans retard auprès de M. Glaser, le le dévoué spécialiste qui les recevra 8 h. du matin à 4 heures du soir à ;

DIGNE, le samedi 17 juin, *Hôtel Boyer-Mistre.*

M. Glaser, de Courbevoie, a transféré son cabinet Boulevard Sébastopol, 38, à Paris. où on doit lui écrire pour recevoir gratuitement sa méthode pour la guérison des hernies.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang, — où gît la célèbre eau minérale, providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité egale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

Bulletin Financier

La tendance générale est meilleure.

Le 3 o/o français s'inscrit à 96.20.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers. Extérieure 96.90 ; Turc 93.37 ; Russe 5 o/o 1906 104.60.

Le groupe des Etablissements de crédit fait preuve de meilleures dispositions ; Banque de Paris 1844; Comptoir d'Escompte 950; Société générale 794; Société auxiliaire de Crédit 643; Banque Franco-Américaine 522.

Parmi les chemins américains on cote : Atchison 605.

Groupe cuprifère en hausse : Rio 1765.

Mines d'or sud africaines inchangées.

L'action Fram, Société Française d'avant-trains électriques, s'inscrit en nouveau progrès à 156.

On annonce pour le 22 courant l'introduction de la « Jumper Californian Gold Mines ». Des demandes considérables se sont déjà produites sur le marché et tout fait présager un brillant succès.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE

HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration.** ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de **25** francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.
— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR.
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes
d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCONOMIE SÉCURITÉ

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B. R. G. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

SANS ODEUR PROPRE

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver 2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

Demandez GRATIS et FRANCO Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: :: ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documen

Son Format : 35×15, reliure toile
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jo
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affai
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fe

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ANÉMIE

PAUVRETÉ DU SANG FLUEURS BLANCHES FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale EN 20 JOURS par l'Elixir ou la Confiture de St VINCENT DE PAUL

Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON